



Le Théâtre DLR² en résidence artistique à l'Avant Seine / Théâtre de Colombes présente

Parvis des Droits de l'Homme
88 rue Saint Denis
92700 Colombes

Direction
Grégoire Lefebvre

Administration
+33 [0]1 56 05 86 58
courrier@lavant-seine.com

Billetterie
+33 [0]1 56 05 00 76
billetterie@lavant-seine.com

www.lavant-seine.com

FRITZ BAUER

*Dans le système judiciaire allemand d'après guerre,
je vivais comme en exil*

adaptation et mise en scène :
Pierre-Marie Baudoin

*Création en novembre 2013
l'Avant Seine / Théâtre de Colombes*



MAIRIE DE PARIS

Pierre-Marie Baudoin
Metteur en scène / Théâtre DLR²
pmbaudoin@gmail.com
+33 [0]6 11 32 55 81
<http://www.pmbaudoin.jimdo.com>



FRITZ BAUER

*Dans le système judiciaire allemand d'après guerre,
je vivais comme en exil*

*Théâtre DLR²
l'Avant Seine / Théâtre de Colombes*

Metteur en scène : **Pierre-Marie Baudoin**

Comédiens :

Jean-Claude Bonnifait

Stephen Butel

Julie Fonroget

Bruno Forget

Pascal Tokatlian

Marie-Céline Tuvache

Graphisme, Vidéo : **Stéphane Hirlemann**

photo : **Elodie Dupuis**

Lumière : **Grégoire de Lafond**

Son : **Eric Dupré**

Costume : **Sara Bartesaghi Gallo**

L'OBJET

Ce projet est né de la volonté de travailler autour de la pièce de Peter Weiss : *L'Instruction*.

Dans ce texte, l'auteur souhaite aborder la question centrale de la représentation de la Shoah et des camps, sur une scène de théâtre. Il lui semblait impossible d'inventer une fiction qui permette de rendre compte d'une réalité sociale et politique devenue de plus en plus complexe. L'ouverture du procès de Francfort au milieu des années 60, lui donne l'idée de la forme qui conviendrait à son sujet. Il imagine un théâtre de voix qui permet de dire les camps sans avoir à les montrer et dont la structure générale emprunte à celle du procès : non plus la reconstitution de ce qui a été, mais sa mise en voix sous forme de témoignages, afin d'observer cet ensemble, à partir de l'époque actuelle et de tenter d'analyser ce qui s'est passé.

Dans le projet de Peter Weiss, il s'agit de s'attarder sur ce qui est dit, de le faire entendre au théâtre et d'engager une réflexion sur les raisons qui ont rendu possible ce qui a été.

Ce texte dépasse l'horreur de l'extermination systématique des détenus d'Auschwitz et dessine en creux une double énigme : les frontières de l'humanité et la complicité d'un système capitaliste qui a construit sa prospérité dans ce meurtre de masse. Les témoignages sont arrachés au contexte qui était le leur à l'origine et prennent une valeur universelle, actuelle.

L'objectif de Peter Weiss est de faire éclater la « vérité » d'un processus historique qui veut que les camps de concentration seraient une conséquence du mode d'organisation capitaliste de la société. Il invente avec ce texte, un théâtre d'un genre nouveau pour l'époque, fait de paroles où le sensible et le politique sont étroitement imbriqués : une dramaturgie qui ne se fonde plus sur la fable et le personnage mais confie à un registre de voix la mission de dire le monde.

***L'Instruction* est le matériau inaugural de notre spectacle, il nous a permis de trouver le moyen de formuler les questions auxquelles nous sommes sensibles.** Comment représenter la Shoah au théâtre, et quelles formes utiliser ? Peter Weiss nous a mis sur la voie de la forme du procès. Comment la société allemande incorpore « ce passé qui ne passe pas » et comment la « Solution finale » a permis aux principales firmes allemandes de s'enrichir ? Nous trouvons le moyen de mettre en lumière cet aspect en racontant la lutte de Fritz Bauer, procureur de Francfort retrouvé mort dans sa baignoire le 1er juillet 1968, trois ans seulement après le procès d'Auschwitz. Sa mort inexpliquée laisse supposer que ses nombreuses procédures contre des anciens criminels nazis gênaient une partie de la RDA d'Adenauer. Nous voulons montrer pourquoi.

Fritz Bauer savait qu'il était un homme haï et en danger : « Dès que je sors du palais de justice je me retrouve en territoire ennemi ». Son appartement habituellement jonché de manuscrits et de dossiers était totalement « rangé ». L'étrangeté de cette mort subite, sans traces, et jamais remise en question par la police ou par le gouvernement allemand est la métaphore d'un système politique, industriel, judiciaire qui a recyclé quelques anciens nazis rarement inquiétés par la justice. Fritz Bauer est un procureur qui a œuvré pour la déstabilisation de ces secteurs de l'Allemagne d'après guerre, il en a laissé sa vie.



LE CONTEXTE

Fritz Bauer, magistrat sous la République de Weimar, fut arrêté en 1933 et déporté au camp de Heuberg pour ses origines Juives. Il réussit finalement à émigrer au Danemark puis en Suède et ne revint en Allemagne qu'en 1949. Après avoir été Procureur général à Braunschweig, ce n'est qu'en 1956 qu'il fut nommé Procureur général à Francfort. A partir de ce moment là, il se fixa comme priorité de poursuivre un certain nombre de nazis de haut rang « disparus ». **C'étaient Adolf Eichmann, le technicien des transports vers les lieux d'extermination, le médecin d'Auschwitz Josef Mengele, et le « secrétaire de Hitler », Martin Bormann.** Mengele et Bormann lui échappèrent, en revanche Bauer finit par fournir aux Mossad les moyens de mettre la main sur Eichmann et de lui faire un procès spectaculaire, en contournant le gouvernement allemand, alors que de 1948 à 1952 personne en Israël n'avait encore entamé la chasse aux nazis.

Mais la plus grande bataille judiciaire que mena Fritz Bauer fut autour du procès de quelques subalternes du camp d'Auschwitz. D'octobre 1963 à août 1965 se tient à Francfort le procès de « Mulka et consorts » qui dura 20 mois devant cent cinquante journalistes du monde entier. Il y eut 183 jours d'audience, 360 témoins dont 211 survivants d'Auschwitz (185 hommes et 26 femmes) et 24 accusés (4 ont été jugés incapables de participer aux débats pour raison de santé). Fritz Bauer vit enfin ses efforts récompensés. **Sur les 20 accusés, sept furent condamnés pour meurtre, mais dix autres seulement pour « complicité de meurtre », les trois derniers étant acquittés.**

Et pourtant la majorité du peuple allemand ne voulait plus de procès contre les criminels nazis. L'une des particularités essentielles de ce procès, outre sa durée et la quantité d'informations qu'il recèle, était que des allemands y jugeaient des allemands. Ce qui le rend éminemment problématique.

La plupart des procès que Fritz Bauer mit sur pied dérangeait le personnel politique en place. Il fallut des années pour que le chancelier Adenauer accepte de rendre justice aux résistants anti-nazis, les personnes poursuivies étaient en général défendues par des avocats restés nazis et dont les efforts visaient pour le moins à faire traîner les procès, entre autres en multipliant les procédures. Bauer ne reculait devant aucune charge de travail, ce qui entraînait parfois une certaine lassitude parmi ses collaborateurs. La liste des bourreaux que le procureur de Francfort a tenté de cloquer au pilori de la justice est infinie. Il est certain qu'aucune épreuve ne lui a été épargnée, et qu'il a été poursuivi d'une haine féroce, à la mesure de sa volonté de faire aboutir la justice et le droit.

On n'a jamais su avec certitude comment le procureur Fritz Bauer est mort. Ce qui est sûr c'est que sa mort fut prématurée et mystérieuse. La lutte qu'il a menée pour forcer toutes les résistances, pour obliger toutes les instances les plus hostiles à se plier à la justice avait forcément miné son organisme.

J'ai tenté de contribuer à l'élaboration d'un système de justice démocratique en Allemagne, à la condamnation, cohérente et légale, des injustices nazies ainsi qu'à la réforme du droit pénal. Mais j'étais une figure controversée en raison de mon engagement sociopolitique et dans le système judiciaire allemand de l'après guerre, je vivais comme en exil.

Extrait du spectacle, *Fritz Bauer...*

LE PROJET

En voulant me confronter au traitement de la représentation de la souffrance et de la violence dans mes spectacles, je me suis posé la question de la représentation de la Shoah sur un plateau de théâtre. J'ai découvert le texte de Peter Weiss sur le procès d'Auschwitz à Francfort qui appelle à un exigeant dosage entre le sensible et l'intelligible d'une tragédie humaine qui souffre difficilement la reconstitution trop directe, et nécessite l'organisation d'une multitude de voix qui délivrent une réalité historique aux frontières de l'humain.

Nous souhaitons aujourd'hui avec *Fritz Bauer*, dans le système judiciaire allemand d'après guerre je vivais comme en exil nous réapproprier le sujet et les axes dramaturgiques inhérents à *L'Instruction*. Le texte de Peter Weiss qui pose de nombreuses questions et propose des défis scéniques ne nous permet pas directement de traiter de ce sujet à l'aune de nos choix et de notre sensibilité en raison du caractère particulier de la pièce qui ne se fonde que sur des témoignages anonymes et qui n'installe pas un dialogue direct avec les spectateurs.. En créant le spectacle *Fritz Bauer*, nous développons trois axes dramaturgiques que cristallisent la personnalité et le parcours de ce procureur, axes qui se trouvent en germe dans *L'Instruction* de façon diffuse et que nous remodelons en suivant au plus près la lutte solitaire de ce juriste d'exception.

Le premier axe du spectacle est de montrer que la vie de Fritz Bauer, tournée vers l'élaboration d'une justice démocratique en Allemagne, est le symptôme d'une société (la société allemande d'après guerre) malade, car c'est une société qui ne parvenait pas à s'affranchir du système nazi dans la plupart des secteurs clés de son organisation. Que ce soit au sein de la classe politique (le bras droit du chancelier Adenauer, le juriste Hans Maria Globke, a participé et contribué à l'élaboration des lois de Nuremberg), que ce soit dans la sphère judiciaire ou que ce soit dans le monde industriel, un certain nombre d'anciens responsables de la politique de Hitler se retrouvait recyclé. **En montrant le rôle de Fritz Bauer dans la traque d'Eichmann et dans la procédure de Francfort nous voulons montrer sa lutte et sa solitude dans un combat qui n'aboutit qu'au prix d'immenses sacrifices et qui fait face à de grandes résistances.**

Selon les mots du procureur de Francfort, «la majorité du peuple allemand ne veut plus de procès contre les criminels nazis ». L'exposition pendant 20 mois des actes monstrueux et du comportement agressif et grotesquement dépourvu de toute repentance des accusés, qui ont plus d'une fois presque réussi à transformer le procès d'Auschwitz en farce, n'a eu aucun impact sur cet état de l'opinion publique, même si les radios et les journaux allemands ont bien couvert les débats. Même le ministre de la Justice de Bonn, M. Bucher, a plaidé pour que «les assassins parmi nous» soient laissés en paix. Et pourtant, les accusés du procès de Francfort étaient les parasites et les profiteurs d'un système criminel qui avait transformé en devoir légal l'assassinat de masse, l'extermination

de millions de gens, mais l'opinion publique allemande a pu survivre aux révélations du procès d'Auschwitz.

Le second axe de *Fritz Bauer* c'est de montrer comment certaines entreprises allemandes se sont enrichies ou ont acquis, grâce à l'exploitation d'une main d'œuvre infinie et ne disposant d'aucun droit et au bon nombre d'expériences médicales pratiquées sur les déportés, « un savoir faire » et un rang leur permettant de figurer au premier plan en matière de santé économique. Le camp de travail d'Auschwitz-Monowitz fut, pour la firme IG-Farben, une plateforme industrielle où près de 700 millions de Reichsmarks furent investis. La plupart des industriels qui se sont enrichis pendant la seconde guerre mondiale ont pu trouver un moyen de continuer à travailler au sein d'autres firmes allemandes reconstituées après la défaite. La RDA a accepté que les savoir-faire de l'époque servent de base à leur nouvelle industrie.

Le troisième axe de *Fritz Bauer, dans le système judiciaire allemand d'après guerre je vivais comme en exil* est de mettre en lumière les questions posées par la mort inexpliquée de cette figure de la justice allemande. La police fédérale n'a jamais fait son travail d'enquête sur les causes de cette disparition. Les collaborateurs et les proches de Fritz Bauer eurent des doutes quant aux circonstances de sa mort et sur la thèse officielle du suicide. Nombre de citoyens allemands aujourd'hui encore pensent que Fritz Bauer fut assassiné ou tout au moins poussé au suicide. Nous souhaitons prolonger leur questionnement.

Je fus retrouvé mort dans ma baignoire le 1er juillet 1968. Je savais que j'étais un homme haï et en danger : Dès que je sortais du palais de justice je me retrouvais en territoire ennemi. Mon appartement habituellement jonché de manuscrits et de dossiers était, ce jour là, totalement « rangé ».

Extrait du spectacle, *Fritz Bauer...*



LE SPECTACLE

La première question qui s'est posée, avant même de commencer le travail de répétitions, fut d'élaborer l'espace des prises de parole dans les configurations de procès. Le choix que nous avons fait - et qui va dans le sens d'un profond dépouillement, d'un lieu de paroles, d'un lieu de mémoire, d'un lieu de témoignages, d'un lieu où les acteurs renvoient aux spectateurs des questions qu'ils ne peuvent ignorer ou qu'ils ne peuvent pas ne pas se poser - c'est le choix de la salle vide, brute, la salle de théâtre. La salle immense comme une boîte à histoires que chacun de ces sièges vides porte -absences multiples ou plutôt présences infinies- a vu, entendu, symbole d'une mémoire historique qui renvoie au commencement de notre ère et qui appelle les générations futures à la vigilance. La salle de théâtre sera donc notre espace de jeu, notre espace du dire, notre espace de présences, les témoins parleront au nom de toutes ces places restées vides, les accusés seront regardés par ces victimes et jugés par les spectateurs assis face à eux sur le plateau.

La salle de théâtre s'apparente donc à la salle des différentes procédures menées par le procureur Fritz Bauer. Ces procès sont le corps de notre spectacle, ils constituent en priorité l'action, la lutte de ce juriste d'exception. Nous mettons en avant ce qui dans le procès de Francfort sert notre propos. Il y a à la fois un système, une société qui a profité des camps de travail pour s'enrichir et la difficile entreprise de ceux - accusateurs et témoins - qui veulent faire entendre une voix de douleur, de souffrance aux oreilles de ceux - accusés et ensemble de l'opinion publique - qui n'entendent rien.

Dans le corps des débats, dans le flot ininterrompu de paroles, il y a des arrêts, des pauses, des moments transversaux durant lesquels des brèches seront ouvertes. Elles offriront deux chemins de pensée : d'une part, fournir de la matière factuelle à l'instar d'un théâtre documentaire qui cite un certain nombre de documents, et d'autre part, une discussion directe autour de l'action de Fritz Bauer. En ménageant des moments d'adresse directe au public nous souhaitons amener les spectateurs à silloner les chemins escarpés de la lutte du procureur qui agit contre les anciens criminels nazis et qui dans le même temps s'interroge et nous interroge sur la valeur de son action. Ces adresses directes, ces moments de conversations avec les spectateurs prennent place sur la scène du Théâtre. Ils viennent pour prolonger les enjeux du procès et prendre la mesure du cheminement intérieur et solitaire d'un homme qui cherche à faire justice et qui dans le même temps créée une nouvelle façon de l'établir.

L'autre axe principal dramaturgique de notre spectacle sera de produire une réflexion sur la relation étroite qu'un bon nombre d'entreprises allemandes de l'époque ont entretenue avec l'administration des camps de concentration et le système mis en place par les nazis.

Dans presque chaque prise de parole des témoins au procès de Francfort, il est fait allusion aux compromissions des entreprises allemandes qui ont travaillé pour les camps ou en ont profité et aux activités politiques, économiques et sociales des accusés que ce soit à Auschwitz ou depuis la chute du nazisme. Nous souhaitons suggérer à maintes reprises que le miracle économique allemand des années 1960 est porté par les mêmes entreprises qui avaient collaboré avec les nazis.

Bon nombre des entreprises nommées dans ce texte - encore actives aujourd'hui - ont bénéficié des « expériences » pratiquées dans les camps. Outre certaines entreprises pharmaceutiques, nous pouvons citer entre autre : L'IG Farben consortium de plusieurs entreprises chimiques - dont AGFA, BASF, Bayer et Hoechst - se sont enrichies considérablement durant la seconde guerre. Elles produisirent, outre le caoutchouc synthétique (BUNA), de l'essence synthétique et du Zyklon B, et firent tester par les médecins SS divers « préparations » chimiques sur les détenus. Dans ses diverses entreprises disséminées dans tout le Reich, IG Farben emploie durant la guerre plus de 350.000 détenus, parmi lesquels des milliers trouveront la mort, condamnés au travail forcé dans des conditions inhumaines ; Krupp ; Siemens ; Topf et fils sont aussi d'autres entreprises prospères durant la seconde guerre mondiale.

Nous devons abandonner cette distance sublime au nom de laquelle l'univers du camp nous est incompréhensible. Nous connaissons tous la société d'où est sorti ce régime qui a pu produire ces camps.

Extrait du spectacle, Fritz Bauer...

LE DISPOSITIF

Dans le spectacle *Fritz Bauer, dans le système judiciaire allemand d'après guerre je vivais comme en exil* le rapport scène-salle est inversé. Dans notre dispositif, c'est depuis la scène que nous regardons la salle, et c'est la salle qui est le « théâtre » de notre représentation.

Sur scène, sur le plateau du Théâtre, les spectateurs. Avec eux, le procureur Bauer, à mi-chemin entre une figure de la Justice et « l'accoucheur » de mots (de maux), celui qui guide les débats et qui prolonge, vers les spectateurs (ses alter-egos), les enjeux des deux principaux procès auxquels il a contribué, celui d'Eichmann et celui de « Mulka et consort ». Fritz Bauer, homme qui n'a cessé d'être dans l'action, reconstruit devant nous le puzzle des errements auxquels il s'est livré pour faire aboutir ses procédures. Les questions qui viennent des récits produits depuis la salle, depuis cette petite assemblée constituée de témoins, d'acteurs et d'accusés lors du procès d'Auschwitz, sont reposées par le procureur qui souhaite nous faire partager les difficultés d'une justice qui a dû composer avec le cynisme des accusés et la facilité avec laquelle ils ont justifié leurs actes monstrueux. Pour la plupart, ils se sentent soutenus par une opinion publique favorable et oublieuse des forfaits passés.

Les prises de parole des victimes sont douloureuses car elles doivent redire ce qu'elles ont vécu, et se faisant revivent par le verbe leurs souffrances avec le maigre espoir d'être vengées. Le procureur n'est pas péremptoire, il ne détient aucune certitude, il est comme cette Justice qui doit, au fur et à mesure que l'horreur se dit, se réinventer et tenter de laisser de côté son affect et les questions politiques pour mener ce procès vraiment extraordinaire comme « un procès pénal ordinaire, quoi qu'il en soit de son arrière fond ».

En tissant un dialogue avec les spectateurs, autour entre autres des réflexions de Hannah Arendt développées dans les textes – Responsabilité et Jugement et Eichmann à Jérusalem – le procureur souhaite reposer des questions simples: **quelle ligne d'accusation a-t-il mis en place pour juger ces criminels nazis ? A quoi ont servi ces procès ? Comment composer avec le mensonge, le cynisme, la négation de toute responsabilité de ces subalternes d'Auschwitz ? Le spectacle pose aussi son lot d'interrogations : Comment surmonter l'horreur des camps pour mettre en difficulté les accusés, en ne passant que par des témoignages ? – fragiles parce que lointains et parce que la société civile allemande de 1963 ne veut plus de ce genre de procès – Comment contourner la ligne de la défense qui conteste les témoignages et qui laisse sous entendre que : « s'ils sont des rescapés des camps de quoi peuvent-ils témoigner ? » et « de quoi accuse-t-on ses subalternes nazis qui n'ont fait qu'obéir aux ordres des « cols blancs » ? »**



En injectant des déclarations de Fritz Bauer, en marge des procédures qu'il a mené nous souhaitons reproduire la lutte d'un homme solitaire qui combat quoiqu'il puisse lui en coûter une opinion dominante qui cherche à faire table rase de ces sombres années.

La devise de Bauer pourrait être : « on n'échappe pas à son Histoire ». La question incontournable à laquelle il a été confronté : Comment punir un génocide imposé par l'état ?

Dans la salle, véritable gouffre d'un imaginaire collectif, une multitude de sièges vides comme autant de présences disparues, comme autant de voix qui se sont tuées, comme un monde de spectres, de figures nébuleuses qui ne pourront pas témoigner puisque décimées. **Au milieu de ce méandre de fauteuils numérotés quelques femmes et quelques hommes. Témoins et accusés redisent leurs expériences du camp ; l'enfer pour les premiers, le paradis pour les autres. L'enfer pour les témoins car leur peine est infinie, parce qu'ils ont tout perdu et qu'ils ne verront jamais leurs bourreaux condamnés, le paradis pour les accusés car ils ne seront jamais réellement inquités et qui savent de toute façon que leur jugement ne sera jamais exécuté.**

Pour donner des éléments factuels, nous procéderons à une double projection, sur un écran suspendu dans la salle des dessins d'une simplicité excessive viendront donner ponctuellement des éléments de la topologie du camp et représenter par des croquis le visage des principaux accusés; sur les fauteuils et sur les corps des acteurs des chiffres, des graphiques et des formes abstraites viendront animer un espace mental d'images connues de tous mais refoulées. Lumière et vidéo viendront sculpter cet espace infini, ces rangées de fauteuils qui sont autant d'inconscients à réveiller. Ces formes que nous mettons en mouvement sur les corps même des acteurs sont, comme le dit Hannah Arendt qui compare la limite entre la raison et les pulsions des accusés, de la gelée, des formes abstraites, des matières inertes en mouvement.

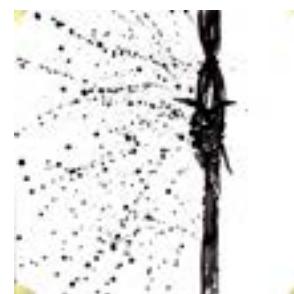
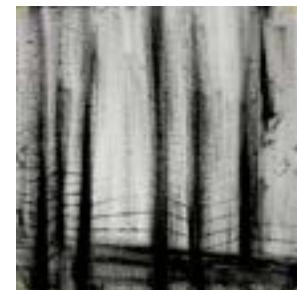
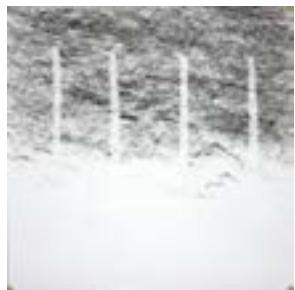
Non seulement les nazis, par leurs mensonges, avaient élevé le rebut du genre humain au rang d'élite, mais ceux qui ont vécu au nom de l'idéal nazi de la «dureté» et en sont encore fiers étaient en fait de la gelée. Tout se passe comme si leurs humeurs toujours changeantes leur avaient enlevé toute substance, la surface solide de l'identité personnelle, être bon ou mauvais, tendre ou brutal, un idiot «idéaliste » ou un pervers sexuel cynique.

Extrait du spectacle, Fritz Bauer...



NONMOR





Ralph
Miller



Pierre-Marie Baudoin, metteur en scène

En octobre 2011, il intègre la formation continue à la mise en scène du **CNSAD de Paris** encadrée par **D. Mesguich, P. Debauche, S. Ouvrier et N. Strancar**, il présente *Pochade radiophonique* de Beckett au CNSAD en salle Louis Jouvet les 15 et 16 mai 2012.

Depuis quelques années, il est membre du collectif **Trois petits points** puis fondateur du **Théâtre DLR²**. Il élabore un travail de metteur en scène autour des questions de la représentation de la violence dans la tragédie grecque, dans une double approche théorique et pratique. En master 2 professionnel puis en master 2 recherche à l'Université de Nanterre sous la direction de **Jean-Louis Besson** et de **Christian Biet**, il met en scène *les Troyennes* d'Euripide et réalise un mémoire de recherche autour d'une part, du personnage d'Electre chez Eschyle, Sophocle et Euripide et d'autre part, des représentations contemporaines de *Médée* d'Euripide.

Il participe à des ateliers de mise en scène avec **P. Adrien, D. Lescot, J. Jourdheuil et L. Attoun**. Il est assistant stagiaire de **J.-L. Martinelli** pour la création des *Fiancés de Loches* au Théâtre des Amandiers et collaborateur artistique de **N. Strancar** pour les Journées de juin au CNSAD de Paris en juin 2012.

Il a mis en scène près d'une dizaine de spectacles dans lesquels il désire faire entendre des textes qui attaquent à vif les scléroses théâtrales et morales. La forme développée en est le détergent abrasif. En injectant sa vision du monde actuel et en mettant en lutte des individus autour de leurs spécialités (vidéo, musique, lumière, scénographie...), il désire servir un propos non consensuel porté par une troupe d'acteurs sensibles.

Le Théâtre DLR² est en Résidence artistique à l'Avant Seine / Théâtre de Colombes 2012/2014

Le Théâtre DLR² est une compagnie de théâtre qui a pour but de rapprocher les spectateurs de la construction des formes scéniques proposées pour leur permettre d'établir un lien, une passerelle, un pont entre la pièce représentée et ceux qui l'ont écrite, créée.

Le Théâtre D.L.R² souhaite montrer la véritable émotion engagée pour construire une apparente vérité : la représentation. La fabrication de la représentation est un artifice qui n'est pas dissimulé, au contraire il est aussi important que la représentation en tant que telle. Celui-ci permet de laisser apparaître le travail de l'auteur, des créateurs, des acteurs qui jouent des personnages, le jeu qu'ils se jouent et qu'ils jouent pour une audience complice de cet exercice de simulation. Le but recherché est de faire exister une réalité qui n'est pas nécessairement vraisemblable mais qui, dans ce que le spectacle engage comme émotions, doit toujours apparaître comme sincère, vrai.

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes invite le **Théâtre DLR²** à développer son travail, dans le cadre d'une résidence de deux ans. Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte d'accompagnement à la jeune création artistique et de valorisation de nouvelles formes scéniques. Ce soutien permet à cette compagnie de poursuivre son exploration et ses recherches tout en s'investissant activement dans la vie culturelle du territoire. **Le Théâtre DLR²** s'investit dans des projets de médiation culturelle lui permettant de transmettre cette approche sensible et protéiforme de la création scénique. Plusieurs initiatives sont en cours dont un stage de pratique professionnelle et un parcours scolaire inédit, dont la restitution sera ouverte à tous les collégiens de Colombes.

Spectacles du Théâtre DLR²

2012 : Pochade radiophonique de Beckett

Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris, Salle Louis Jouvet

2011 : Hamlet de Shakespeare, adaptation pour La Fille du Pêcheur

Espace Baudelaire-Rilleux-la-Pape.

2010 : Face au Mur de Martin Crimp

Théâtre de la Jonquière-Paris

2009 : Les Troyennes d'après Euripide, Sénèque, Sartre, Hanokh Levin

Théâtre Bernard-Marie Koltès-Nanterre, Théâtre des Halles-Paris

2007 : Médée, d'après Euripide, Apollonios, Sénèque, Ovide, Corneille, Müller

Théâtre des Clochards Célestes-Lyon

2006 : La Vieille, d'après Daniil Harms

Clochards Célestes-Lyon, Espace Baudelaire-Rilleux, Théâtre F.Gag-Nice

2005, Blessures au Visage, de Howard Barker

Théâtre des Clochards Célestes-Lyon

Alexandre Le Grand, de Jean Racine

Cours Florent-Paris

Annibal, de Marivaux

Théâtre du Nord Ouest-Paris

LES SOURCES

Bibliographie

Tooze, Adam, *Le Salaire de la destruction, Formation et ruine de l'économie nazie*. // Shlomo, Venezia, *Sonderkommando, Dans l'enfer des chambres à gaz* // Arendt, Hannah, *Eichmann à Jérusalem, Rapport sur la banalité du crime et Responsabilité et Jugement* // Rees, Laurent, *Auschwitz, Les nazis et la solution finale* // Agamben, Giorgio, *Ce qui reste d'Auschwitz* // Langbein, Hermann, *Hommes et femmes à Auschwitz* // Antelme, Robert, *L'espèce humaine* // Delbo, Charlotte, *Aucun de nous ne reviendra, Le Convoi du 24 janvier* // Rousset, David, *L'univers concentrationnaire* // Manuscrits des Sonderkommandos, *Des voix sous la cendre* // Venezia, Shlomo, *Sonderkommando, dans l'enfer des chambres à gaz* // Levi, Primo, *Les naufragés et les rescapés, Si c'est un homme, Le devoir de mémoire* // Sofsky, Wolfgang, *L'Organisation de la terreur* // Weiss, Peter, *L'Instruction* // Hoess, Rudolf, *Le commandant d'Auschwitz parle*

Filmographie

William Karel et Blanche Finger, *Albums d'Auschwitz* // Lanzmann, Claude, *Shoah* // Resnais, Alain, *Nuit et Brouillard* // Ziok, Ilona, *Fritz Bauer, Tod Auf Raten* // Bickel, Rolf et Wagner Dietrich, *Auschwitz, le procès de Francfort*

Musique

Friedrich Haendel, Georg, *Semele* // Haydn, Joseph, *Les Saisons*. // Schumann, Robert, *Le Pèlerinage de la Rose* // Stravinski, Igor, *Œdipus Rex* // Orff, Carl, *Carmina Burana* // Honegger, Arthur, *Le Roi David* // Tippett, Michael, *A Child of Our Time* // Schönberg, Arnold, *Un survivant de Varsovie*

Pierre-Marie Baudoin

Metteur en scène / Théâtre DLR²
paibaudoin@gmail.com

+33 [0]6 11 32 55 81
<http://www.pmbaudoin.jimdo.com>

François Nouel

Chargé de production / Théâtre DLR²
f.nouel@laposte.net
+33 [0]6 74 45 38 64



Le Théâtre DLR² est soutenu par la DRAC Ile de France, la Mairie de Paris.

